



La chronique ovine

Des couverts végétaux à pâturer chez moi ou chez mon voisin céréalier

Les couverts végétaux, mélange de graminées, légumineuses et éventuellement brassicacées (autre nom des crucifères) sont une aubaine pour les brebis pour l'automne. D'excellente valeur alimentaire, ils se pâturent sans rationnement ni transition alimentaire en choisissant des espèces adaptées. De plus, ils sont adaptés à toutes les catégories d'animaux, y compris les agneaux, et sans apport de concentré. Mais leur rendement est soumis aux conditions climatiques estivales, essentiellement la pluviométrie. Et il est évidemment impossible de prévoir ! En 2018, les couverts semés n'ont pas levé dans bon nombre de régions. En 2015, le rendement approchait les 4 tonnes par hectare dans certains cas... En matière d'ingestion, on peut compter 2 kg de matière sèche par jour et par brebis à l'entretien (vide ou en début et milieu de gestation).



Photo : les couverts sont semés le plus tôt possible après la moisson

Un « contrat » gagnant/gagnant avec un voisin céréalier

La composition du couvert est choisie à la fois en fonction de l'assolement et de l'objectif de pâturage par les brebis. L'un ne va pas sans l'autre ! Le choix des espèces possibles est large et il suffit de semer des plantes appétentes, sans risque pour les animaux et sans contrainte en matière de travail. Pour des raisons de toxicité, la moutarde, riche en glucosinolates, est à éviter. Dans la gamme des trèfles, les trèfles incarnat et d'Alexandrie seront préférés au trèfle blanc et violet car ils ne sont pas météorisants. Dans les zones céréalnières, les éleveurs ont recours à des mélanges de plusieurs espèces : avoine brésilienne, vesce, pois fourrager, radis structurateur, colza fourrager, féverole... Le pâturage de troupes ovines chez des voisins céréaliers est en plein développement. Une étude conduite sur plusieurs années est en cours afin d'en mesurer les effets par rapport à un broyage. Pour en savoir plus, vous trouverez des conseils pratiques et un chiffrage des intérêts respectifs sur www.idele.fr et www.inn-ovin.fr : « Développer un partenariat autour de vos intercultures ».

Laurence Sagot, Institut de l'Élevage/ CIIRPO